

# **Offensive inédite d'Israël contre les ONG palestiniennes. La France doit rappeler son ambassadeur en Israël**

Un communiqué publié ce vendredi 22 octobre par le gouvernement israélien annonce que le ministre israélien de la Défense, Benny Gantz, vient de signer un ordre déclarant six organisations palestiniennes de défense des droits humains comme organisations terroristes. Ce sont des organisations de grande envergure et internationalement reconnues : Addameer (droits des prisonniers politiques), Al-Haq (droits humains – membre de la FIDH), DCI-P (organisation internationale de défense des enfants - Palestine), UAWC (l'union des comités agricoles), l'Union des Comités de Femmes palestiniennes, et le centre Bisan de recherche et développement.

L'Association France Palestine Solidarité dénonce cet ordre du gouvernement israélien et assure ses amis et partenaires de la société civile palestinienne de toute sa solidarité et de tout son soutien. Sur le terrain comme par leur activité de plaidoyer, ces organisations palestiniennes font un travail extraordinaire dans un environnement rendu particulièrement difficile par les exactions des forces d'occupation israéliennes : arrestations de leurs dirigeants, saccages, perquisitions et fermetures de leurs locaux...).

Le caractère extrêmement grave de cette décision est souligné par l'ONG israélienne de défense des droits humains B'Tselem, qui a déclaré dans un [tweet](#) que ce type de décision caractérise les régimes totalitaires.

Les organisations palestiniennes de défense des droits humains doivent être protégées afin qu'elles puissent accomplir leur mission.

Face à cette décision d'une exceptionnelle brutalité, les déclarations ne suffisent pas. Faut-il rappeler que Al-Haq et B'Tselem ont reçu conjointement, en décembre 2018, le prix des droits de l'Homme de la République française ?

Il est grand temps de faire comprendre à Israël que la qualification d'organisation terroriste qu'elle attribue à toutes les organisations palestiniennes ne passe plus, et il va falloir que l'Union européenne remette aussi en cause sa classification.

Mais il faut aussi et surtout agir vite et fort contre cette nouvelle offensive de l'État d'Israël contre la société civile palestinienne. Dans l'immédiat et comme toute première mesure, nous demandons à la France de rappeler sans délai son ambassadeur

en Israël. Nous demandons à l'Europe de faire de même et de suspendre la participation d'Israël à tout programme européen.

*Le Bureau national de l'AFPS,  
le 22 octobre 2021*